# Le Nord

**Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre**

| CONDITIONS | | PUBLICITÉ | | |
|---|---|---|---|---|
| Par la Poste, Un An. | 20 francs. | Annonces. | la ligne | 0.40 |
| Six Mois | 10 — | Réclames | — | 0.75 |
| Trois Mois. | 5 — | Faits-divers | — | 1.50 |
| Départements non-limitrop. et Etranger port en sus | | Locale | — | 3.00 |


### PETIT CALENDRIER

*Jeudi 14.* — **Saint-Hilaire.** — Adoration : Boussières, Saint-Hilaire-lez-Cambrai.
Soleil : Lever, 7 h. 52 ; coucher, 4 h. 26. — Lune : Lever : 4 h. 52 ; coucher, 2 h. 12.
*Vendredi 15.* — **Saint-Paul, Ermite.** — Adoration : Valenciennes, N.-D.
Soleil : Lever, 7 h. 51 ; coucher, 4 h. 27. — Lune : Lever 5 h. 45 ; coucher, 4 h. 00.

### TEMPÉRATURE

Lille, le 13 janvier

| | |
|---|---|
| Minimum, nuit, abrité........ | 5·6 |
| — — découvert... | 6·0 |
| Surface du sol, 8 h. du matin. | 8·2 |
| A 1 mètre de profondeur..... | 3·5 |
| De l'air à l'ombre.............. | 9·8 |
| Maximum jour, à l'ombre... | 10·0 |
| — — au soleil.... | 11·8 |

*Etat hygrométrique* (8 h. m.) 0°/·92
*Etat du ciel :* Couvert.
*Direction du vent :* S.
Baromètre. — Le 13 janvier (2 h. matin) la pression était de *751* m/m ; le 14 janvier 1904 (2 h du matin) la pression était de :

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

### Le Prince Louis Bonaparte A PARIS

Un ami intime du général Bonaparte a fait les déclarations suivantes :

« Le prince ne veut à aucun prix faire de politique militaire, il entend n'être rien autre que militaire et se consacrer tout entier à ses devoirs de général.

« Aimant passionnément la France, il est heureux et fier de commander dans l'armée de la nation amie et alliée le beau régiment de la garde impériale à la tête duquel le Tzar a tenu à le placer.

« Venu en France appelé par un deuil très cruel, il est très résolu à ne s'occuper que des affaires de sa tante la princesse Mathilde.

« Pendant son séjour en France, il ne recevra aucune personnalité politique.

« Le prince Louis se montre extrêmement surpris de la surveillance constante et étroite, jusqu'au ridicule, dont il est l'objet de la part du gouvernement. »

La date de l'inhumation n'est pas encore définitivement arrêtée, mais il se pourrait que la cérémonie, qui sera privée et tout intime, eut lieu le samedi 16.

### L'Élection du Bureau de la Chambre

On lit dans le *Temps :*

« La Chambre n'est pas très contente d'elle-même ni de ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour. Elle est un peu honteuse, elle est lasse en tout cas des votes qu'on lui arrache sous le knout et a signifié à MM. Jaurès et Dubief, candidats du groupe le plus avancé, qu'on l'entraîne un peu loin.

« Le gouvernement pourrait, s'il le voulait, à son grand avantage, tirer un excellent profit de ces indications pour résister aux surenchères sinon même à ses propres tentations. »

#### CHEZ LES RADICAUX-SOCIALISTES

Pendant que se constituait le groupe des dissidents, l'ancien groupe se réunissait pour voter, sous forme d'ordre du jour, les plus plates excuses et déléguait un membre pour supplier les dissidents de reprendre leurs démissions.

Le délégué fut repoussé. Ce n'est plus une scission, c'est une exclusion. Combien de temps cela durera-t-il?

#### L'INTERPELLATION DELSOR

Il est gardé un silence voulu sur les termes de la réponse de M. Combes à l'interpellation sur l'expulsion de l'abbé Delsor.

Quelques députés affirmaient que le Président du Conseil demanderait le renvoi et les plus malins d'ajouter : c'est du reste le seul vote qu'il puisse obtenir.

#### LES PROJETS FUTURS

M. Berteaux ne pense pas pouvoir lire à la Commission son rapport sur la réforme du service militaire avant 15 jours.

Le projet sur les patentes, retour de la Chambre, revient au Sénat. On croit que la discussion sera courte.

Les progressistes ont déposé un projet de réorganisation du corps des sapeurs-pompiers.

Le rapport Klotz sur le rachat des réseaux d'Ouest et du Midi sera discuté lundi. Le Gouvernement n'a pas encore fait connaître son avis.

## RUSSIE ET JAPON

Paris. — Des journaux étrangers ont annoncé que l'Angleterre et la France avaient remis, d'un commun accord, à Tokio et à Saint-Pétersbourg, une note amicale présentant des suggestions pacifiques.

L'information ainsi présentée est inexacte. Les cabinets de Londres et de Paris se sont, à la vérité, entendus et concertés pour agir auprès des gouvernements russe et japonais, mais aucune note n'a été remise.

—

Séoul. — L'empereur de Corée a ordonné l'ouverture du port de Wiju en le subordonnant au consentement de la Chine.

La Chine fera connaître sa décision par télégramme.

## Une Œuvre nécessaire

Hier, notre ami Franc publiait, sous le titre « Réorganisons », un article relatant une conversation avec un des hommes qui sont le plus au courant du mouvement de réorganisation de l'enseignement libre qui se poursuit un peu partout.

L'avis de cet « éminent visiteur » est qu'il faut sauver de nos écoles tout ce qui peut être sauvé, mais il reconnaît aussi l'importance des Œuvres post-scolaires, et c'est ce que les catholiques n'ont pas suffisamment compris en général.

Nos adversaires ont été mieux avisés. Ils ont donné aux associations d'anciens élèves, aux cours d'adultes, aux conférences, une place toujours plus grande.

Ils ont ainsi non seulement gardé une bonne part de leur ancienne clientèle scolaire, mais recueilli aussi bon nombre de jeunes gens sortis de nos écoles, et qui n'ont pas tardé à perdre le meilleur de ce qu'ils avaient acquis auprès des maîtres chrétiens.

Nous avons déjà publié la trop éloquente statistique des œuvres post-scolaires organisées en vue de détourner de plus en plus la jeune France de toute influence religieuse.

Et il nous plaît de constater que les meilleurs esprits et les hommes de zèle commencent à comprendre la leçon qui nous vient de l'ennemi.

C'est évidemment dans cette pensée que vient de se fonder, pour les diocèses de Cambrai et d'Arras l'*Œuvre des Conférences et Cathéchismes* avec projections, dont M. l'abbé Lemonne est le directeur et qui a son siège à Roubaix, rue des Fabricants, 16.

Le programme de cette Œuvre est encore plus vaste, comme son titre le fait voir, que celui que nous venons d'indiquer, car il comprend aussi les *catéchismes* que ses promoteurs voudraient contribuer à rendre plus attrayants et plus instructifs.

Le but général est d'aider dans les deux diocèses tous les hommes d'œuvres et d'apostolat, prêtres ou laïcs, à donner plus d'intensité et plus d'attrait à l'enseignement religieux et de défense sociale.

Et le moyen principal est de mettre à la disposition de ses membres actifs des *séries de clichés* de projections, accompagnées de *livrets explicatifs* rédigés en vue de *conférences* sur des sujets religieux ou moraux.

Des sujets d'histoire et de science y sont également traités, mais surtout au point de vue apologétique et moralisateur.

Nous n'entrerons point dans le détail de l'organisation de cette entreprise d'apostolat. Des imprimés très complets sont à la disposition de tous ceux qui les demanderont au siège de l'Œuvre.

Mais nous tenons à signaler que cette initiative, déjà mise en pratique en plusieurs diocèses, a obtenu les suffrages et les plus chaudes approbations des évêchés d'Arras et de Cambrai.

Cette garantie est bien faite pour rassurer ceux que mettrait en défiance la nouveauté de l'Œuvre.

Du reste, n'est-il pas naturel que les attaques nouvelles appellent des ripostes nouvelles?

« Devant la conjuration actuelle, dit Mgr Chapon, les œuvres qui ont pu sauver nos pères dans le sacerdoce ne suffiraient plus à nous justifier devant Dieu ».

Aux nouveaux maux nouveaux remèdes.

C'est là la raison d'être des œuvres de presse, comme la raison d'être de l'Œuvre que nous avons tenu à saluer ici chaleureusement : l'*Œuvre des Conférences et Catéchismes avec projections.*

DEM.

## UNE GROSSIÈRETÉ

Piqué au vif par le reproche qui lui a été fait de toutes parts de n'avoir trouvé un mot de remerciement pour M. Scrive et les 700 libéraux qui ont assuré l'élection de M. Chatteleyn, l'*Echo* s'en tire par une pirouette et une grossièreté.

— Mais M. Chatteleyn a rempli ce devoir dans sa lettre de remerciements, dit-il. De quoi se plaint-on alors?

— M. Chatteleyn, oui, ô vieille feuille, et tout le monde a reconnu la parfaite correction de sa lettre, mais c'est de vous seule qu'il s'agit, et vous avez été lourdement ingrate.

Après cette pirouette, l'*Echo* écrit les lignes révoltantes qui suivent :

M. Scrive a conformé scrupuleusement sa conduite aux principes maintes fois affirmés par les conservateurs de bon sens et qui tiennent, si nous ne nous trompons, dans ces claires formules :

« Nous irons aux républicains progressistes non pour leur imposer des conditions qu'ils ne sauraient accepter, mais pour leur apporter un concours désintéressé.

« Nous sommes prêts à toutes les concessions, disposés à tous les sacrifices, indifférents à toutes les questions de personnes... »

Là est, en effet, le devoir pour eux. Nous avouons, d'ailleurs, qu'en l'état de certains esprits, ce n'est pas un mince mérite pour M. Scrive de l'avoir généreusement accompli.

Traiter avec cette désinvolture un grand parti sans qui on ne peut rien et dont on vient de constater la noble abnégation ; lui signifier de ce ton que « son devoir » est d'accepter tous les sacrifices, de faire toutes les concessions et rien de plus, ce n'est pas seulement une maladresse politique insigne, c'est une grossièreté dont le poids retombe sur le journal qui imprime cela.

Heureusement que le Parti progressiste compte beaucoup d'hommes mieux avisés et mieux élevés que son compromettant organe.

D.

## ÉTRENNES pour les Expulsés

### TREIZIÈME LISTE

*Par le Comité :*

| | |
|---|---|
| Anonyme | 10 » |
| **Roubaix.** — M. et Mme Emile Toulemonde | 10 » |
| Mme Requillart-Duthoit (2e vers.) | 20 » |
| Anonyme | 20 » |
| M. et Mme Lestienne-Pronvost | 20 » |
| M. et Mme Alexandre Vernier | 10 » |
| Anonyme | 20 » |
| **Lille.** — M. et Mme Eugène Duthoit | 20 » |
| M. Sepelier (de Bailleul) | 5 » |
| Mme Ernest Boitelle | 5 » |
| Germaine et Robert Boitelle | 2 » |
| Mme Montaigne | 1 » |
| M. et Mme Gustave Steverlynck | 3 » |
| Gustave et Madeleine Steverlynck | 2 » |
| Les enfants de M. et Mme Richebé-Leman | 25 » |
| M. Tiery | 1 » |
| Anonyme | 5 » |
| Mlle Bebnyck | 1 » |
| M. Auguste Herlin | 5 » |
| M. Herlin | 50 » |
| M. Raymond Verley | 2 » |
| Jean, Louis, Pierre, Claire, Marie, Elisabeth Herlin | 28 » |
| Gaston, Jacques, Juliette, Marcel Dervaux | 8 50 |
| Mme Louis Dervaux | 1 » |
| Marie-Louise, Stéphanie Cauvet | 8 » |
| Mme Grouiole | 1 » |
| Mme Gonnet | 1 » |
| Marie-Madeleine, Thérèse et Paul Aimé Gonnet | 4 » |
| Anonyme | 10 » |
| M. Caudelier, curé-doyen de Combles | 5 » |
| 5 Anonymes | 5 » |
| Jeanne, Adrien, Gabrielle, Léon, Jean Humbert | 5 » |
| M. et Mme Vattel | 1 » |
| Floris, Jeanne, Madeleine, Jean et Pierre Wattel | 4 » |
| M. L. Merveille | 1 » |
| M. L. Cliquennois | 1 » |
| Mlle Merveille | 1 » |
| M. Le Garell | 1 » |
| M. J. Merveille | 1 » |
| Jean, Marthe et Jeanne Hennan | 10 » |
| **Roubaix.** — Mme Eugène Masurel | 20 » |
| Mme Auguste Venoutryve | 10 » |
| M. François Bayart | 25 » |
| M. et Mme Joseph Erneult | 20 » |
| M. et Mme Duthoit-Droulers | 10 » |
| Mme Charles Lemaître | 5 » |
| M. et Mme Derville-Wibaux | 20 » |
| Total : | 408 50 |
| Listes précédentes : | 5876 40 |
| Total général : | 6284 90 |

# LILLE

## Les Cambrioleurs de la rue Princesse

Le brigadier de la Sûreté parisienne, M. Joubert, de concert avec M. Jérôme, chef de la Sûreté lilloise, sont en pleine enquête.

Mercredi, M. Denis du Péage a reconnu, comme siens, les objets saisis chez les époux Chevalier.

Dans les hôtels, à Lille, on n'a jusqu'ici rien trouvé et à la police, on assure que les voleurs y ont très peu séjourné : les photographies présentées en maints endroits n'ont amené aucun résultat.

On nous assure en dernière heure que la Sûreté aurait trouvé la bonne piste.

**Association pratique de photographie.** — Excellente soirée pour la première réunion de l'année.

M. P. Decroix, président, offre ses vœux de bonne année aux membres de la Société ; il constate avec plaisir que les relations entre sociétaires ont toujours été on ne peut plus cordiales.

Une grande nouvelle est annoncée : un atelier de pose sera mis à la disposition de tous, dès le mois prochain. Les applaudissements disent au président le plaisir que procure l'excellente étrenne offerte ainsi.

M. Cany présente un délicieux petit appareil, genre vérascope, d'un fini remarquable, d'un maniement facile et d'un prix abordable.

M. Facq agrandit sur papier quelques épreuves et M. Cuny opère plusieurs clichés positifs sur verre. Ces diverses opérations intéressent vivement l'assistance.

Pour finir, une petite séance de projections vient captiver l'attention.

Les « vues » de Madagascar, œuvre de M. le lieutenant Grulois, sont surtout remarquées. La séance prend fin à 10 h. 1/2.

P. L.

**Salle de la Société Industrielle.** — Dimanche 17 janvier, à 3 heures précises. *L'Honneur* et l'*Argent*, comédie en 5 actes, interprétée par les Cornéliens de Paris. Ouverture des portes à 2 h. 1/2.

**Union du Nouveau-Lille.** — La réunion mensuelle de janvier aura lieu au *Nouveau-Lille* le samedi 16 courant, à 8 h. précises du soir, sous la présidence de M. Florent Bineuld, conseiller général.

Un bon de présence numéroté est distribué chaque mois aux membres présents à la réunion. Ces bons servent à établir les diverses catégories pour la Grande Tombola de fin d'année.

Ne pas oublier de réclamer ce bon de présence.

En cette soirée, un orateur traitera un sujet d'actualité.

Ensuite, aura lieu le tirage d'une Tombola comprenant au moins 50 lots.

On procédera au préalable au tirage des lots réservés aux membres ayant amené le plus grand nombre d'adhérents en 1903.

**La direction du Théâtre.** — Un communiqué officiel fait savoir que « par suite d'un accord intervenu entre MM. Jauffret et Arnaut, et M. Horace Martini, et avec l'approbation de la municipalité, la direction du Grand-Théâtre municipal, à partir de ce jour, est confiée à M. Horace Martini, ancien directeur des théâtres royaux de Liège et de Gand et des théâtres municipaux de Nantes et Angers. »

Comme nous n'avons pas l'habitude d'entretenir nos lecteurs d'histoires de théâtre et de brouilles entre directeurs, acteurs, actrices, commission des débuts, municipalité, etc., nous notons simplement la chose.

Nous y reviendrons, s'il y a lieu, c'est-à-dire si l'incident sort du domaine que nous ne nommerons « artistique » que pour nous faire mieux comprendre.

**Chambre syndicale des ouvriers boulangers de Lille et les environs** (Bureau : Rue des Arts, 56). — *Renouvellement de la Commission.* — Liste des candidats : Rousseaux Liévin, Cerreyn Cyrille, Degraeve Dieudonné, Jenssoone Gaston, Daver Alphonse, Hendryckx Jean, Vandevoorde Frédérick, Luc Adhémar, Cotart Théophile, Hinjon Joseph, Danset Eugène, Lecomte Philibert, Blicq Edouard, Colin Louis (Louis Fille), Bombeke Gustave.

Treize membres à élire. Le vote se fera au Bureau le 17 courant, de midi à 8 h. du soir.

**La société des sciences** se réunira en séance ordinaire, le vendredi 15 courant, à 4 heures 1/2.

Ordre du jour : 1. Reprise de la publication du bulletin des séances ; 2. M. Gosselet : Carte géologique souterraine de la région de Douai ; 3. M. Rigaux : Création à Lille d'un hôtel et d'une bibliothèque des Sociétés savantes ; historique et état de la question.

**Arrestation pour vol.** — Lucie Van Loo, 17 ans, ouvrière d'usine, a été arrêtée pour le vol de vêtements, commis le 7 courant, au préjudice de Mme Vanlaer, rue des Sarrazins, 56, vol que nous avons relaté.

### État-Civil de Lille

**Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES.** 5, rue de Paris, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 13 janvier

*Naissances.* — Bertrand Albert, rue de Philadelphie, cité Morel, 11. — Hendrickx Simonne, rue Emile Zola, 55. — Oudart Henri, rue des Tanneurs, 57. — Carpeaux Désiré, rue Carpeaux, 11. — Deloof Kléber, rue Maisonce, cité Evin, 5. — Leroy Alice, avenue de Dunkerque, cour Desagger, 7. — Catteau Lucie, rue du Poids, 37. — Savels Martial, faubourg des Postes, cour Desmedt, 18. — Guillein Jean, rue Faraday. — Breton Hermine, rue Gosselin, 14. — Miane Yvonne, rue de l'Est, 19. — Banduin Armand, rue du Calvaire, 16. — Sorge Adèle, rue Fénelon, cour Wallaert, 2. — Coppens Sylviane, rue Mercier, impasse Lesay, 18.

*Décès.* — Lance Marie, 83 ans 1/2, veuve de Pierre Bertrand, rue de Bavai, 42. — Clees Françoise, 31 ans, épouse de Clémence Nottebaert, rue des Postes, 237. — Van den Berghe Médard, 54 ans, époux de Anna Steeman, rue Magenta, 8. — Vanhorenbeeck Fernand, 3 mois 1/2, rue Fombelle, 1. — Bon Henri, 66 a. 1/2, époux de Louise Magniez, rue Colbert, 34. — Decan Raymonde, 1 mois 1/2, rue Philadelphie, 121. — Kranquart Cécile, 52 ans, épouse de Engées Nieumuster, rue de Juliers, 137. — Vanheuverbeke Joseph, 60 ans, époux de Fernande Porteman, rue des Meuniers, 7. — Jutas Narcisse, 81 ans, célibataire, rue Jacquemars-Giélée, 62. — Bourdeaux Jules, 27 ans, époux de Louise Bourgeois, rue d'Inkermann, 5. — Donaint Germaine, 1 an, quai de la Basse-Deûle, 104. — Depracter Théophile, 67 ans, veuf de Marie Lauwers, rue de Juliers, 79 bis. — Ruban Juste, 51 ans, célibataire, rue St-Sauveur, 99. — Médard Joseph, 39 ans, époux de Maria Homont, rue de Paris, 56. — Veraimmen Lucien, 10 mois, rue de Fives, 14. — Hoët Marie, 26 ans, épouse de Gaspard Beddeleem, rue Nationale, 5. — Bouchaert Charles, 49 ans, époux de Mathilde Béhague, rue Christophe-Colomb, 42.

**SAVON DU CONGO** *Blancheur du teint*

## LA MADELEINE

**Les dévaliseurs de poulaillers.** — Depuis quelque temps déjà, ce n'est plus que vols de volailles. Honoré Delanghe, 37 ans, domestique à La Madeleine, a été surpris *la main dans le sac*, se disposant à capturer quelques volatiles à son ancien patron, M. Georges Nivesse, fermier, rue du Moulin.

C'était mardi soir. Vers 8 h., M. Nivesse entendit du bruit insolite, surprit l'individu, l'empoigna pendant qu'un autre faisant le gué prenait la fuite.

M. Nivesse reconnut son ancien domestique qui était à son service depuis trois mois et qui l'avait quitté depuis quelques jours.

Avec l'aide d'un garde-champêtre l'individu fut conduit au violon où il passa la nuit. Hier, à 3 heures, il a été conduit entre deux gendarmes au Palais de Justice.

De même qu'Henri IV, Delanghe voulait, sans doute, mettre « la poule au pot », mais il n'avait pas oublié qu'il fallait se l'approprier honnêtement.

**LA MADELEINE.** — Du 10 au 13. — Naissance. — Fernande Cornu, rue Jeanne-Maillotte, cour Clovis, 2.

Décès. — Zélie Vierl, 75 ans, rue de Chaufour 26. — Sophie Guerrebout, 70 ans, rue Lavoisier, 8. — Charles Dulhu, 48 ans, rue Jeanne-Maillotte, cour Ste Thérèse, 15.

**LUMINOL** Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

**LOMME.** — Dimanche soir avait lieu en l'église de Lomme la bénédiction solennelle et la remise du drapeau de l'Association de Jeunesse catholique de Lomme et Capinghem, dont M. Groussau, l'éminent député du Nord, est le président d'honneur.

Quatre-vingts adhérents avaient répondu à l'appel du Comité. On remarquait en outre la présence d'une importante délégation de la Jeune Garde d'Haubourdin, drapeau en tête, et de nombreux camarades du Marais-de-Lomme.

La cérémonie fut suivie d'une conférence dans la salle du patronage où M. Groussau avec l'éloquence persuasive que chacun lui connaît, commenta devant un nombreux auditoire la devise du drapeau « Dieu et Patrie ».

Après avoir exposé les attaques violentes dirigées partout contre ces deux idées, il a démontré la nécessité pour les Jeunesses Catholiques de s'unir et de travailler à les défendre. Puissent-ils s'inspirer de Jeanne d'Arc — la patronne de l'Association de Lomme — la plus complète personnification de la Foi, et du Patriotisme !

Après ce discours très applaudi, on se sépara le cœur réconforté et le courage retrempé pour la lutte à continuer.

## Singulier incident à Hellemmes

Sous ce titre, nous avons relaté, hier, l'aventure survenue à un honorable commerçant de cette commune.

Comme nous le faisions prévoir, cette affaire va avoir des suites.

Le commerçant dont s'agit est M. Henri Houtre qui s'est remarié, il y a cinq ans, avec une veuve Vandamme, née à Staden (B.), et qui tient une épicerie-buvette, rue de l'Avenir.

Depuis quelques mois la femme cherchait constamment noise à son mari, et essayait de le faire passer pour fou.

Mardi après midi, elle quittait son domicile, sans prévenir son mari.

Jeudi, vers 1 h., une dépêche parvenait à M. Houtre, l'avertissant que son fils Ernest était gravement malade à l'hôpital Saint-Sauveur et le priant de venir tout de suite.

Coïncidence singulière : à ce moment, se trouvait dans la buvette un inconnu qui s'offrit à accompagner M. Houtre à l'hôpital.

Les deux hommes partirent.

En route, M. Houtre demande à son compagnon si on lui ouvrirait encore.

« Oui, oui ! répondit l'ami d'occasion, je connais le concierge. »

A l'hôpital, l'inconnu remit certains papiers à l'économe.

On introduisit alors M. Houtre dans une salle, où un infirmier déclare que son fils était gravement malade, et que, pour le voir, il fallait endosser un vêtement spécial.

Aussitôt, les infirmiers se précipitaient sur le brave homme, ahuri, le déshabillaient et lui mettaient la camisole de force.

L'inconnu prit alors les clefs que possédait M. Houtre et disparut.

Le malheureux commerçant était considéré comme fou.

Cependant, la nouvelle s'était propagée, et les habitants du quartier s'en émurent. On sait le reste.

M. Houtre a déposé une plainte au procureur.

Mais voici que sur cette affaire, viendrait se greffer une question de responsabilité du maire, M. Krebs, s'il faut en croire un de nos confrères qui donne les détails suivants :

Le fils de M. Houtre envoyait à M. Krebs un de ses amis afin d'obtenir des explications.

L'ami était porteur de la fameuse dépêche.

— Ce n'est rien, dit M. Krebs, quatre ou cinq jours d'hôpital, cela lui servira de leçon.

— N'auriez-vous pas une cigarette demanda-t-il à brûle-pourpoint. Le compagnon du fils de M. Houtre acquiesça à ses désirs. Et tout en causant, le maire chiffonnait la dépêche et avec elle allumait sa cigarette.

— Mais que faites-vous donc du télégramme?

— Oh ! cela ne tire pas à conséquence, répondit M. Krebs.

Le lendemain de cet incident, le maire se rendait à l'hôpital, il rencontra le fils de M. Houtre.

— Pensez-vous, lui dit le fils, que mon père sortira facilement de là.

— Je ne sais pas, répondit le Maire, je ferai mon possible pour l'en retirer, mais ordinairement les fous sont envoyés à Armentières.

Le lendemain, le maire, se sentant en tort, se rendait de nouveau à l'hôpital, accompagné d'un garde, et demandait la mise en liberté de M. Houtre, mais comme il ne fournissait point d'exeat provenant de la Préfecture, l'économe le refusa.

Pendant l'internement de M. Houtre sa femme cédait le fond de commerce et depuis n'a plus donné de ses nouvelles.

A un de ses voisins elle a remis quelques effets appartenant à son mari.

### Au Parquet

Nous avons tenu à nous informer au Parquet des suites judiciaires que pourrait avoir cette affaire. Nous nous sommes heurté à un mutisme complet.

Cependant par ailleurs, nous avons pu savoir que le Parquet de Lille lié, paraît-il, par la loi de 1838 qui régit ces sortes de cas, se trouvait dans l'obligation de ne pas poursuivre les auteurs et complices de cet internement singulier. Il ne resterait à M. Houtre que la ressource de l'action civile et il est sûr que des dommages et intérêts lui seraient alloués.

## LE PARRICIDE DE SECLIN

Il s'agit bien d'un parricide. Le meurtrier a avoué son crime.

Le parquet de Lille représenté par MM. Daveine, juge d'instruction ; Flahant, commis greffier ; Carré de Melberg, substitut, est descendu à Seclin et la femme et le fils Budenhulzer ont été interrogés.

La première a raconté qu'elle n'avait pas passé la nuit de dimanche à lundi chez elle mais chez une de ses tantes, et avec son plus jeune fils, parce qu'elle s'était aperçue que son mari avait bu plus que de raison et lui aurait fait un mauvais parti. Elle n'est rentrée, a-t-elle dit, que le lundi matin à cinq heures. La porte était ouverte ; son mari gisait dans la cuisine, ses autres enfants dormaient encore. Des voisins vinrent s'informer de ce qui s'était produit la veille et constatèrent le décès de son mari. La femme Budenhulzer a ajouté qu'elle avait cru à une congestion.

L'accusé a été interrogé à l'hospice, où avait été transporté le corps. Il a tout avoué cyniquement, disant qu'étant ivre, il avait empoigné, renversé et piétiné son père, puis l'ayant laissé pour mort, s'en était allé se coucher ; le lendemain matin, il était parti travailler sans rien dire.

Une voisine, Mme Poissonnier, a fait également sa déposition. Elle a entendu la dispute et vu les deux hommes qui se roulaient dans la boue. Elle a aussi perçu les paroles du père demandant grâce à son fils et celles de ce dernier déclarant que l'affaire était faite.

Le docteur Castiaux a pratiqué l'autopsie. La mort a été occasionnée par un épanchement sanguin au cerveau, à la suite des coups portés à la tête.

Le fils Budenhulzer a été écroué à la prison de Lille. Il était connu comme paresseux, ivrogne et brutal, et était très mal noté.

Les funérailles de la victime ont eu lieu hier matin.

**VOIR PLUS LOIN**
**Une déclaration de guerre des Guesdistes DE ROUBAIX**

# ROUBAIX

## Les Rues de Roubaix

I. — **La rue du Hutin** a 650 mètres de long et 12 mètres de large, entre le quai de Marseille et le territoire de Wattrelos.

Elle appartient au canton Nord, dépend de la paroisse du Sacré-Cœur et du commissariat de police de la rue Voltaire.

Elle comptait 210 habitants en 1896, et 245 en 1901, avec 56 maisons.

Les électeurs de cette rue votent au bureau de la rue Turgot.

***

En 1497, il est fait mention du *Hustin*; parce que la « Table des pauvres » de Roubaix possédait une rente sur cette terre. « Pendant deux siècles (1640-1842) une branche rurale de la grande famille roubaisienne de Lespaul occupa la cense de ce nom et ses terres.

Antoine de Lespaul, le premier occupant, était né en 1618. Marié à Marie Lepers, il eut sept enfants et mourut à 91 ans. Son père, Daniel de Lespaul-Van Reust, avait vécu 95 ans. Son petit-fils, qui reprit le Hutin en 1801, mourut à 86 ans. Il s'appelait Jean-Baptiste et avait épousé Marie Bonenfant.

Pierre Delespaul-Droulers, qui occupa la cense, ce dernier était marguillier de St-Martin. » Son fils étant mort sans enfants, cette branche s'éteignit. Sa fille avait épousé Louis Dubar fabricant, fondateur de la maison toujours existante et prospère Dubar-Delespaul. Ils eurent douze enfants dont l'un, le premier roubaisien consacré évêque, mourut en Chine, dans le diocèse du Tche-li (1er juillet 1878). »

La cense du Hutin disparut vers 1890, en raison de l'extension de Roubaix. Elle eut pour dernier fermier, M. Ferret-Duthoit, ancien conseiller municipal.

JEHAN DES VIGNES.

## Voyez Galette !...

L'*Avenir* et l'*Egalité* publient, mercredi matin, une lettre émouvante, émanant du président du comité de la « Ligue des droits de l'homme et du citoyen... » Dreyfus.

Voice le poulet :

Monsieur et cher Collègue,

Le Comité attire votre attention sur la *nécessité* (?) d'être mis le plus tôt possible en possession de votre carte pour l'année 1904.

Nous nous faisons un devoir de vous informer du prochain passage du *Collecteur chargé de percevoir les cotisations de la présente année.* Votre empressement habituel en pareille matière, votre dévouement à la Ligue, nous font espérer que vous réserverez bon accueil à la signature de notre trésorier.

Vous voudrez bien vous rendre compte d'ailleurs, des *énormes sacrifices que le Comité s'est imposé* l'année dernière pour assurer le succès des diverses conférences qui ont eu lieu : plus que jamais, nous avons besoin de votre concours, il est nécessaire, comme vous le pensez bien, au bon fonctionnement de l'œuvre que nous voulons faire triompher.

Vous n'y faillirez pas.

Veuillez agréer, cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Pour le Comité :*
Le président,
Léon Eco.

Note. — Le collecteur recevra également tous les dons destinés à la propagande républicaine.

N'est-ce pas que c'est joli ? Il faut croire que le président a une peur bleue que le « collecteur » soit mal reçu chez les (500) adhérents de la Ligue !

Ceux-ci ne trouvent peut-être pas qu'il soit si nécessaire que cela d'avoir à le plus tôt possible à leur carte de 1904.

---

FEUILLETON N° 36

## L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

### Par Paul DE GARROS

— Non.

— Ah ! nous allons rire. Je tiens enfin ma vengeance Mlle Jeanne apprendra qu'il n'est pas toujours prudent de se moquer d'un malheureux.

— Imbécile ! interrompit Alexandre. Tu ne voudrais pourtant pas qu'elle t'épouse.

— Pourquoi pas ? Toi même tu m'as dit que ce n'était pas impossible.

— Tu n'as pas vu que je m'amusais?

— Fort bien, riposta sèchement le jeune homme, je m'en souviendrai.

— Avec tout cela, tu ne me racontes pas tes projets, insista le père avec inquiétude.

— Mes projets ! Mes projets ! c'est d'aller dire au juge ce que je sais. Rira bien qui rira le dernier.

— Ne te fâche pas? pria Gimel, ça n'en vaut pas la peine. Alors, c'est comme ça que tu comptes te venger?

— Oui, murmura le jeune homme, après une courte hésitation.

— Drôle d'idée !

— C'est bien simple. Pour le quart d'heure, il n'y a pas aux yeux de la justice, d'autres coupables que ce mendiant. J'irais donc, bien que je le sache innocent, déclarer où il a été caché, par qui il a été caché. Mlle Jeanne sera considérée comme complice.

Le braconnier étendait les bras dans une attitude suppliante lorsqu'un tressaillement subit la secoua.

— Tiens, qu'est-ce qui a passé devant la porte? fit-il. As-tu vu Léon?

— Je n'ai rien vu du tout ; je crois que tu as des hallucinations et ça ne m'étonne pas.

Le père, tout de même, alla jusqu'à la porte pour s'assurer; et, après un regard jeté de côté et d'autre, n'ayant rien découvert, il vint se rasseoir près de la table.

— Léon ! reprit-il en regardant son fils fixement.

— Eh bien?

— Tu ne feras pas cela ?

— Quoi?

— Tu n'iras pas déclarer à la justice que le mendiant est caché dans la tour?

— Si, j'en ai l'intention.

— Non, je t'en prie, mon garçon. Ce serait un malheur, un grand malheur pour nous tous.

— Je ne m'explique pas la raison.

— Tu n'as pas besoin de t'expliquer... Crois-moi ; ce serait un malheur. Il faut, au contraire, que cet individu disparaisse du pays, n'ait pas affaire avec le parquet, parce que... autrement...

— Mais, enfin, interrompit le jeune homme, ou tu te moques de moi, ou tu perds la tête. Qu'est-ce que ça peut te faire que ce vagabond comparaisse devant les magistrats ?

— Non, non, non, cria Gimel... on ne sait jamais ce que des juges sont capables de faire dire à un accusé.

— Puisque le mendiant a juré de se taire !... D'ailleurs, en admettant qu'il faiblisse...

— C'est justement ce qu'il faut prévoir... Ce serait notre perte ! Avec une réputation comme la nôtre dans la contrée, détestés de ceux du Chesnay, qui ne seraient pas fâchés de trouver un prétexte pour se débarrasser de nous, tu penses à tout ce qu'on pourrait dire sur notre compte... Et alors... alors.

Il avait de grands gestes d'effarement, tandis que Léon restait coi, figé dans une stupeur défiante.

— Ne fais pas cela, mon garçon, ne fais pas cela ! répétait Alexandre en agitant ses longs bras osseux.

Et le jeune clerc le regardait avec un sourire narquois.

Tout à coup, au dehors, une voix retentit :

— N'est-ce pas ici chez M. Alexandre Gimel?

Ce fut une telle surprise au milieu de ce troublant entretien, qu'ils demeurèrent anéantis, étreints d'une angoisse soudaine, tous les deux, debout, les nerfs tendus.

La personne qui avait prononcé ces mots était une femme d'une quarantaine d'années, aux traits réguliers, fort élégamment vêtue.

Elle s'avança sur le seuil, la tête haute, avec une fierté énergique, et comme on ne lui répondait pas, elle renouvela sa question :

— Est-ce ici chez M. Alexandre Gimel?

— Oui, balbutia enfin le braconnier.

La nouvelle venue sourit.

— Bon, fit-elle ; pourriez-vous me donner un renseignement?

— Tout de même, si c'est possible.

— Il y a une huitaine de jours, il a été commis un crime dans le pays? On a tenté d'assassiner un garde de M. du Chesnay?

— Je vois, ma petite dame, que vous n'avez pas besoin de mes lumières, dit Alexandre ; vous en savez aussi long que moi.

— Attendez, ce n'est pas tout. Qui accuse-t-on du meurtre?

— Ça, c'est une autre affaire. La justice n'a encore arrêté personne.

— Je vous demande sur qui pèsent les soupçons.

— Dame, on prétend que c'est un mendiant qui se trouvait ce jour-là dans la contrée et qui, d'après la police, serait un espion allemand.

— Ah ! voilà donc une première indication, reprit l'inconnue. Vous autres, les gens de la campagne, que pensez-vous de cette accusation ?

— Oh ! nous pensons, murmura Gimel, nous pensons que cet individu peut bien être, en effet, l'auteur du crime.

Les yeux de la dame flambèrent et se fixèrent sur Alexandre avec une telle intensité que celui-ci détourna la tête avec embarras.

— Je crois que vous ne dites pas la vérité, articula-t-elle lentement.

Le braconnier essaya de se rebiffer, mais un regard lui ferma la bouche.

Léon, un peu en arrière, frémissait de rage sans oser rien dire.

— Voyons, poursuivit l'inconnue, y a-t-il un de vous deux qui ait vu ce mendiant ?

— Le mendiant, je pense bien, répondit Gimel. La veille du crime, j'avais causé deux heures avec lui. Même que je lui avais donné un morceau de pain, parce qu'il paraissait mourir de faim.

Le jeune homme tressaillit et devint subitement très pâle.

Personne ne s'en aperçut.

— Donnez-moi un peu le signalement de ce vagabond, interrogea la nouvelle venue.

Et, tout en posant la question, elle sortit de sa poche un élégant porte-cartes, d'où elle tira un billet de cent francs, qu'elle froissa dans sa main.

Le mouvement n'avait pas échappé aux deux hommes.

Leurs yeux s'allumèrent et ils échangèrent un regard de convoitise.

— C'est pour vous, déclara l'inconnue, si vous me dites tout ce que vous savez.

— Hé ! bonne dame, soupira le braconnier, nous ne savons rien de plus que les autres sur l'assassinat...

— C'est ce que l'avenir éclaircira !...

— ... Mais tout ce que nous savons...

— C'est bon, je comprends. Eh bien, je vous ai demandé tout à l'heure de me donner le signalement du mendiant.

— Pardi ! c'est un homme comme un autre : grand, un peu voûté, avec une belle barbe grise et des yeux encore vifs.

— Comment est-il vêtu ?

— Pour ça, je ne saurais peut-être pas m'expliquer. Il avait une espèce de grande rotonde en drap brun et un chapeau de feutre pointu.

L'inconnue murmura quelques paroles inintelligibles, tandis que son visage se colorait d'une subite rougeur.

— C'est bien, fit-elle.

Puis, comme elle restait à rêver, le braconnier ajouta :

— « Voilà tout ce que nous savons », d'un ton qui signifiait : « Maintenant, payez. »

Au bout d'un moment, l'étrangère demanda encore :

— Les soupçons ne se sont portés sur aucun autre individu !

— Sans doute, puisqu'on n'en dit rien.

— Et que les consciences ne parlent pas encore tout haut ! acheva la dame.

Alexandre était ému ; néanmoins, il ne broncha pas.

— Je vous remercie, M. Gimel, conclut l'inconnue, et au revoir, car nous nous reverrons prochainement.

*(A suivre)*

**CHOCOLAT D'AIGUEBELLE**
*PUR CACAO ET SUCRE*
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE